

La Présidente

M. Georges VLANDAS
Président de l'organisation syndicale U4U

D 306940 22.06.2022

M. Miguel VICENTE-NUNEZ
Président de l'organisation syndicale Union Syndicale Luxembourg

Messieurs,

J'accuse par la présente réception du courriel qui m'a été adressé le 17 juin dernier par les organisations syndicales U4U et Union Syndicale Luxembourg que vous présidez, au nom des interprètes fonctionnaires et agents interprètes de conférence (AIC), déclarant déposer un préavis de grève concernant la fin de l'interprétation, à partir du lundi 27 juin 2022, de toutes les interventions effectuées à distance, ainsi que la campagne de communication accompagnant cette action. Je comprends de ce courriel que vous considérez qu'aucune tentative de dialogue social n'a été entreprise pour déterminer le cadre juridique applicable à l'interprétation des participants à distance. Je note également vos préoccupations concernant le respect des normes ISO applicables à la qualité du son.

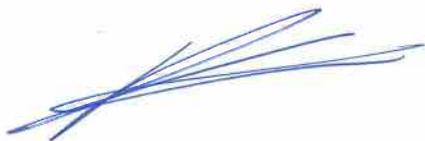
Selon les informations à ma disposition, fin mai et début juin, plusieurs réunions de l'administration ont eu lieu avec les représentants des interprètes au sujet de leurs conditions de travail, y compris la qualité du son d'orateurs à distance. Ces pourparlers n'ayant malheureusement pas pu aboutir à une position commune, il me semble de prime importance de donner au dialogue social toutes ses chances.

En application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, les institutions doivent assurer la santé et la sécurité au travail et je suis attentive aux préoccupations que vous avez exprimées concernant la santé auditive des interprètes, préoccupations qui méritent d'être prises en compte soigneusement.

J'ai donc demandé à l'administration, représentée à cette fin par M. Kristian Knudsen, Directeur général du Personnel, accompagné par Mme Agnieszka Walter-Drop, Directeur général de l'Interprétation, ainsi que par notre service médical, d'entrer en dialogue avec vous dans les meilleurs délais. Tenant compte de la technicité des conditions de travail des interprètes, il me semble indispensable d'associer également la délégation des interprètes à ces échanges, et au vu de leur mission de représentation du personnel, je souhaite que les contacts soient ouverts également à une représentation du comité du personnel.

Il est évident que ce dialogue doit pouvoir se faire dans un climat de sérénité et j'encourage tous les protagonistes à démontrer une attitude constructive. Je suis confiante que dans ces conditions, un accord pourra être trouvé, au service de la concorde et du bon fonctionnement de notre Institution.

Je vous prie de bien vouloir accepter l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, abstract shape.

Roberta Metsola